

Les élèves inscrits au Lycée Saint Joseph en classe de seconde qui souhaitent intégrer une section européenne (Allemand, Anglais, Espagnol) seront sélectionnés sur dossier.

Ils feront parvenir au Lycée les **photocopies** de leurs
bulletins trimestriels de **4ème et de 3ème**
avant le **19 Mars 2016**.

La décision sera communiquée par voie postale à la fin du mois de mars 2016 ; Dans le cas où l'élève ne serait pas admis, l'inscription dans une autre classe de seconde au lycée Saint Joseph ne sera maintenue que si les parents en ont fait la demande sur la fiche d'inscription administrative.
Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Nous rappelons aux parents et aux élèves qu'ils s'engagent à participer aux échanges linguistiques et culturels proposés dans le cadre des sections européennes de chaque niveau : seconde, première et terminale. Il faut pour cela prévoir un budget de 400 à 1200 euros par échange selon les destinations.

Les sections européennes représentent 3h supplémentaires dans l'emploi du temps.

Le nombre de places, en seconde Création et Culture Design et en première STD2A, est limité. En conséquence, l'étude du dossier scolaire et graphique sera déterminante pour l'admission dans ces classes.

Le recrutement se fera sur **dossier scolaire**
auquel vous devez joindre
un **dossier au format A4**,
comprenant : des **reproductions de travaux personnels** variés
7 Feuilles sur lesquelles vous mettrez :

Au recto : (Feuille 1 : 1 peinture, Feuille 2 : 1 dessin en perspective, Feuille 3 : 1 photographie de sculpture ou installation ou assemblage, Feuille 4 : 1 travail photographique, Feuille 5 et 6 : 1 dessin sur chaque feuille. Feuille 7 : Des références liées au design et qui vous intéressent plus particulièrement, sous forme d'images collées ET annotées.)

Au Verso : Nom prénom de l'élève candidat.

Ce dossier sera à retourner par la poste pour le :

29 Avril 2016 au plus tard.

La décision sera communiquée par voie postale à la fin du mois de mai 2016 ; dans le cas où l'élève ne serait pas sélectionné, l'inscription au lycée Saint Joseph dans une autre classe de seconde avec un autre enseignement d'exploration ou dans une autre filière de première ne sera maintenue que si les parents en ont fait la demande sur la fiche d'inscription administrative ; dans le cas d'une entrée en 1ère, celle-ci sera conforme à l'avis de passage du conseil de classe de l'établissement d'origine, sous réserve des places disponibles.